

Service émetteur : Direction de l'offre de soins  
 et de l'accompagnement  
 Direction adjointe de l'Offre médico-sociale  
 Pôle programmation et  
 Organisation des ESMS

Direction Personnes âgées  
 Personnes handicapées

Date :

Note

fixant la liste des membres non permanents ayant voix consultative siégeant à la Commission de Sélection d'Appel à Projets du 10 octobre 2014 concernant l'Appel à Projets n° 2014-29-01 relatif à la création de places de services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) en situation de « Handicap psychique », relevant de la compétence conjointe de l'ARS Bretagne et du Département du Finistère.

Sont désignés les personnels suivants, en qualité de membres non permanents de la Commission de Sélection d'Appel à Projets pour sa séance du 10 octobre 2014.

Personnalités qualifiées désignées en raison de leurs compétences dans le domaine de l'Appel à Projets :	Dr Anne-Marie HEMERY (chef de service psychiatrie adulte-CH St Malo) Mme Odile GUICHAOUA
Représentants d'usagers spécialement concernés par l'Appel à Projets :	Mme Michèle LOLLIER (CODERPA) Mme Catherine LEBRET (CDCPH)
Les personnels techniques représentant les autorités compétentes :	Dr Sylvie DUGAS (ARS) M. Jean-Paul MONGEAT (ARS) Mme Véronique CLORENNEC (CG29) Mme Pauline RANNOU (CG29)

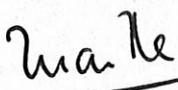
*m* Le directeur général de l'agence régionale de santé Bretagne,

  
 Alain GAUTRON

Le Directeur de l'Offre de Soins  
 et Accompagnement,

Hervé GOBY

Le Président du Conseil général du Finistère,

  
 Pierre MAILLE